



Ludon Médoc, le 14 Juin 2022

Nos réf. :  
HS/MA  
Objet :  
Chasses traditionnelles Alouette  
Refonte textes réglementaires

Monsieur le Président  
Fédération Nationale des Chasseurs  
13 Rue du Général Leclerc

92136 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX

Monsieur le Président,

Voici désormais plusieurs mois que les services de nos quatre Fédérations Départementales des Chasseurs travaillent en étroite association avec les vôtres au chevet de nos chasses traditionnelles et, plus précisément, à la refonte des textes réglementaires cadres. Nous aboutissons aujourd'hui à une rédaction en discussion avec le Ministère de tutelle. À ce stade, rien n'est joué, néanmoins, nous répondons d'ores et déjà aux exigences sans concession définies par les plus hautes juridictions administratives. Nous ne pouvons que nous en féliciter, collectivement.

En revanche, nous sommes deux départements, la Gironde et le Lot-et-Garonne, à ne pas partager l'enthousiasme de nos voisins des Landes et des Pyrénées-Atlantiques face à votre empressement à mettre en œuvre la procédure Chassadapt de déclaration immédiate des prélèvements. Cette application mobile et son alternative corollaire, le déplacement en fédération des 80 % de pratiquants qui ne possèdent pas de smartphone ne nous satisfont pas. Soyons clairs, nous n'en voulons pas !

Il n'y a, là, rien de l'objection de principe que vous croyez venir de départements du Sud irrévéréncieux. Ce dispositif séduit sans aucun doute des technocrates parisiens. N'oublions pas que cet éloignement du terrain et de la base enfonce chaque jour un peu plus ce pays dans la défiance. Alors de grâce, Président, entendez-nous !

Pensez à nos chasseurs et en particulier à ces pratiquants de chasses traditionnelles, âgés pour beaucoup et souvent si peu en phase avec ces technologies. Nous ne pouvons pas les laisser au bord du chemin, où, d'ailleurs, la 4G n'est pas présente... Instaurer ce système qui ne peut pas fonctionner n'est ni raisonnable ni respectueux de nos chasseurs, que nous devons nous attacher à défendre, tous, sans différence, pas plus qu'il ne l'est des Fédérations départementales concernées. Nos convictions comme nos statuts nous obligent en ce sens.

Nous ne voulons pas de ce système qui n'a pas marché pour les oies pas plus que la tourterelle. Il ne marchera pas pour les chasses traditionnelles et il produira de l'exclusion. Nous vous demandons d'étudier les solutions que nous vous avons proposées et qui reposent sur la déclaration à posteriori, associées à un suivi des prélèvements par traitement statistique et à un cadre juridique sécurisant, tant au regard des exigences des textes européens que de la nécessité de veiller dès maintenant à assurer la préservation des conditions souples qui régissent la chasse traditionnelle de la Palombe.

Nous sommes convaincus qu'une autre voie est possible. Nous vous demandons d'examiner nos propositions sans aller plus en avant.

Dans l'attente d'une réponse et d'une vraie rencontre pour échanger de vive voix,

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président de la Fédération  
des Chasseurs du Lot-et-Garonne



Le Président de la Fédération  
des Chasseurs de la Gironde

Henri SABAROT

Copie de ce courrier aux FDC de Nouvelle Aquitaine

Fédération des Chasseurs de la Gironde – 10 Chemin de Labarde 33290 LUDON MEDOC  
Fédération des Chasseurs du Lot-et-Garonne – Bédouret 47700 FARGUES SUR OURBISE